

# Incendies : mieux s'armer pour lutter

Hier, les États généraux du massif des Landes de Gascogne ont été clôturés sur une feuille de route listant 14 actions dans le sens d'une meilleure prévention des incendies et des moyens renforcés de lutte

**Valérie Deymes**

v.deymes@sudouest.fr

Ils avaient été ouverts le 24 novembre dernier en présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, à la demande des présidents des conseils départementaux de Gironde, des Landes et de Lot-et-Garonne et ce, au lendemain des incendies de l'été 2022. Les États généraux du massif des Landes de Gascogne ont été clôturés hier, par le préfet de Nouvelle-Aquitaine, Étienne Guyot. Quatorze actions sur lesquelles ont planché acteurs de la forêt, collectivités territoriales, forces de sécurité et de secours, associations et services de l'État, ont été exposées.

## Des souhaits

Il s'agissait de tirer les enseignements des incendies de l'été 2022 qui avaient impacté 28 600 hectares de forêt, 1 652 propriétaires forestiers et obligé l'évacuation de 50 000 personnes. Et donc, d'écrire une histoire qui aille dans le sens d'une gestion des surfaces sinistrées, d'une réflexion sur le dispositif opérationnel de lutte contre les incendies et d'une meilleure prévention.

Pour la gestion des surfaces sinistrées, un cadre avec des outils de référence a été défini avec



**La principale avancée repose sur une hausse conséquente des moyens de lutte tant au niveau de la flotte aérienne que celle au sol et des moyens de surveillance du massif.** GUILLAUME BONNAUD/« SUD OUEST »

de bonnes pratiques et des méthodes éprouvées pour limiter le risque sanitaire et organiser stockage et traitement du bois incendié. Les États généraux ont permis aussi au massif des Landes de Gascogne d'exprimer ses souhaits par rapport au plan national de reboisement et du dispositif France 2030 qui y consacre 150 millions d'euros : « Le souhait que toutes les surfaces brûlées reviennent à la forêt, la

nécessité d'étaler le reboisement au regard des risques sanitaires, de donner priorité à la sylviculture et donc au pin maritime, essence la mieux adaptée au sol du massif (tout en actant une végétation plus diversifiée) et d'être aidé à 80 % »

## Renforcement des moyens

Sur le front des incendies, la principale avancée repose sur une hausse conséquente des

moyens de lutte tant au niveau de la flotte aérienne (Dash, hélicoptère, canadiens, air tractors, etc.) que celle au sol et des moyens de surveillance du massif (caméras, drones). On note la mise en place d'une météo des forêts et la création de nouvelles unités d'intervention et de recherche des causes et des circonstances des sinistres, sans oublier de manière plus globale une plus large concertation et

collaboration des acteurs sur le terrain.

Sur le front de la prévention, s'il a été beaucoup question de communication auprès du grand public et du besoin de revoir l'application et le contrôle

---

**Il s'agissait de tirer les enseignements des incendies de l'été 2022 qui avaient impacté 28 600 hectares de forêt**

de l'obligation légale de débroussaillage (OLD), l'organisation de la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) a été au centre des préoccupations, car essentielle dans la surveillance du massif et des zones incendiées. On a acté la nécessité de la renforcer là où elle est déjà bien installée (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne) et de la développer là où elle est plus timide (Dordogne, Charente-Maritime). Et ? « Les États généraux sont clôturés, mais nous avons besoin de continuer à écrire l'histoire du massif », a conclu Étienne Guyot. Un bilan des actions listées sera proposé à la fin de la saison estivale.